



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Orange Business Services S.A.
1 place des Droits de l'Homme - 93210 SAINT DENIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

1 place des Droits de l'Homme - 93210 SAINT DENIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Orange Business Services S.A.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orange Business Services S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes



qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

La note "Reconnaissance du Chiffre d'affaires" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 813 150 milliers euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés en fonction de leur valeur d'utilité respective, déterminée sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs, selon les modalités décrites dans les notes "Immobilisations financières" et "Fait marquants – Test de valeur du portefeuille titres" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- examiner le modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, pour les lignes de titres significatives,
- revoir les calculs effectués par le Management de la société,
- apprécier avec l'aide nos spécialistes en évaluation la cohérence des hypothèses opérationnelles et financières retenues pour la détermination de ces flux de trésorerie futurs actualisés, avec les sources d'informations internes et externes qui nous ont été communiquées.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Evaluation des fonds commerciaux

Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 218 659 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité globale, déterminée sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs d'Orange Business Services S.A., selon les modalités décrites dans la note "Immobilisations incorporelles" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux de trésorerie futurs et à apprécier la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 juin 2025

KPMG S.A.

Stéphanie Ortega

Associée

COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

Société anonyme

**1 Place des droits de l'homme TSA 20005
93200 LA PLAINE ST-DENIS**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Activité et faits marquants.....	7
Règles et méthodes comptables.....	10
Evènements post-clôture.....	16
Actif- Informations.....	17
Immobilisations.....	18
Sté mère, filiales, participat.....	21
Amortissements.....	23
Dépréciation de l'actif.....	24
Stocks et en-cours.....	25
Etat des échéances des créances.....	26
Comptes de régularisation actif.....	27
Passif - Informations.....	28
Variation des capitaux propres.....	29
Provisions inscrites au bilan.....	30
Etat des échéances des dettes.....	31
Compte de régularisation passif.....	32
Résultat - Informations.....	33
Ventilation Chiffre d'affaires.....	34
Charges à payer et produits à recevoir.....	35
Charges et prdts ex antérieurs.....	36
Charges et produits exceptionnels.....	37
Transferts de charges.....	38
Autres informations.....	39
Informations sur la Fiscalité.....	40
Fiscalité latente et différée.....	41
Entreprises liées.....	42
Remunérations.....	43
Engagements hors bilan.....	44
Engagements de crédit bail.....	45
Ventilation des effectifs par catégorie.....	46

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	20 089 364	12 482 023	7 607 341	3 353 410
Concessions, brevets et droits similaires	48 900 797	31 681 002	17 219 795	15 473 524
Fonds commercial	253 576 200	34 916 834	218 659 367	218 653 767
Autres immobilisations incorporelles	37 932 463	7 081 477	30 850 987	31 452 019
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	360 498 825	86 161 335	274 337 489	268 932 720
Terrains				
Constructions	10 474 996	6 175 241	4 299 755	5 148 135
Installations techniques, matériel	56 574	16 586	39 988	30 194
Autres immobilisations corporelles	52 956 975	33 619 682	19 337 293	18 176 179
Immobilisations en cours	1 410 924		1 410 924	2 239 634
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	64 899 469	39 811 509	25 087 959	25 594 142
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	971 234 138	158 084 289	813 149 850	812 664 138
Créances rattachées à des participations	4 285 875	3 359 764	926 111	4 450 734
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 955 198	579 700	29 375 498	30 022 751
TOTAL immobilisations financières	1 005 475 211	162 023 752	843 451 458	847 137 623
Total Actif Immobilisé (II)	1 430 873 504	287 996 597	1 142 876 907	1 141 664 485
Matières premières, approvisionnements				107 587
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 012 277
TOTAL Stock	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 119 864
Avances et acomptes versés sur commandes	2 067 205		2 067 205	2 418 801
Clients et comptes rattachés	517 648 740	12 793 105	504 855 635	530 287 334
Autres créances	94 392 770		94 392 770	71 287 167
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	614 108 715	12 793 105	601 315 610	603 993 302
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 135 808		2 135 808	5 540 775
TOTAL Disponibilités	2 135 808		2 135 808	5 540 775
Charges constatées d'avance	34 033 092		34 033 092	26 123 323
Total Actif Circulant (III)	681 160 899	19 723 685	661 437 213	667 777 264
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)	1 741 669		1 741 669	2 280 961
Total Général (I à VI)	2 113 776 072	307 720 283	1 806 055 789	1 811 722 710

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2024	2023
Capital social ou individuel dont versé : 1 063 592 809	1 063 592 809	1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 367 061	93 367 061
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale	566 489	566 489
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves	566 489	566 489
Report à nouveau	-392 198 349	-143 181 698
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-67 683 059	-249 016 651
Subventions d'investissement	640	3 840
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	697 645 591	765 331 851
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	13 825 291	12 289 867
Provisions pour charges	55 518 587	66 655 908
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	69 343 877	78 945 776
Emprunts obligataires convertibles	910 187	1 046 617
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		187 277
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	420 099 576	355 096 397
TOTAL Dettes financières	421 009 763	356 330 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 100 450	7 501 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 287 350	240 457 462
Dettes fiscales et sociales	166 492 415	172 838 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 893 727	1 729 363
Autres dettes	17 986 193	70 935 813
TOTAL Dettes d'exploitation	488 760 136	493 462 003
Produits constatés d'avance	129 296 422	116 747 538
TOTAL DETTES (IV)	1 039 066 321	966 539 831
Ecart de conversion Passif (V)		905 252
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 806 055 789	1 811 722 710

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2024			2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	226 462 041	2 588 118	229 050 159	263 451 049
Production vendue biens				
Production vendue services	962 175 563	18 965 443	981 141 006	972 654 760
Chiffres d'affaires nets	1 188 637 604	21 553 561	1 210 191 165	1 236 105 808
Production stockée			-107 587	-1 509
Production immobilisée			21 557 486	15 303 004
Subventions d'exploitation			300 137	264 143
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			19 962 892	35 513 104
Autres produits			20 430 696	3 233 834
Total des produits d'exploitation (I)			1 272 334 789	1 290 418 384
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			169 812 938	212 069 671
Variation de stock (marchandises)				-489 309
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-3 726 026	-5 818 373
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			8 513 169	12 901 796
Autres achats et charges externes			535 162 584	532 135 590
Impôts, taxes et versements assimilés			14 866 964	13 181 613
Salaires et traitements			354 192 912	337 834 512
Charges sociales			174 966 788	169 586 353
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	31 343 550	32 470 482
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		6 363 316	7 213 122
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		15 097 930	9 563 834
Autres charges			19 916 258	19 266 959
Total des charges d'exploitation (II)			1 326 510 384	1 339 916 250
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-54 175 595	-49 497 866
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				244 494
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 620 657	3 525 690
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 856 010	116 708
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 280 960	8 116 850
Différences positives de change			189 020	295 384
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			9 946 646	12 054 631
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 234 818	158 363 961
Intérêts et charges assimilées			28 674 232	18 327 460
Différences négatives de change			217 239	229 698
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			33 126 289	176 921 118
RÉSULTAT FINANCIER			-23 179 644	-164 866 487
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-77 355 238	-214 119 860

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 129 694	1 832 073
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 200	
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 891 443	2 266 517
Total des produits exceptionnels (VII)	20 024 337	4 098 590
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 921 736	5 708 732
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 449 231	7 745 117
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	964 630	36 442 844
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 335 597	49 896 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-3 311 260	-45 798 102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 983 439	-10 901 311
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 302 305 772	1 306 816 099
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 369 988 832	1 555 832 749
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-67 683 059	-249 016 651

Activité de la société

Orange Business Services SA a pour activité principale la vente d'équipements technologiques et de logiciels ainsi que la réalisation de prestations de services et de conseils associés dans le domaine informatique. Orange Business SA détient également des participations dans les domaines de l'informatique et des procédés industriels.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois

Réorganisation des activités

En France

Activité du Cloud

Dans le cadre de son plan stratégique 2023-2025 « Lead the future », en 2023, Orange Business a pris la décision d'arrêter certaines de ses offres commerciales Cloud en France.

Dans ce contexte, et jusqu'à l'arrêt complet des activités concernées, Orange Business s'est engagé à maintenir les activités pour les clients existants, mais sans accepter de nouveaux clients.

Au 31 décembre 2023, une provision pour pertes à terminaison de 28,3m€ a été constituée. Au cours de l'exercice 2024, cette provision consommée a été reprise à hauteur de 12.1m€. Au 31 décembre 2024, la provision pour pertes à terminaison s'élève à 16.2m€

Titres de participations

En France

Le 20 décembre 2023, la Société a acquis 100% des titres de la société Expertime, société de services spécialisée dans les technologies Microsoft. En référence au contrat d'achats d'actions conclu entre les parties (le « SPA »), des comptes de clôture de la société Expertime ont été réalisés dans les 45 jours qui ont suivi son acquisition afin de figer sa dette nette et la valeur de son fonds de roulement. En conséquence, en février 2024, un ajustement du prix d'achat des actions de la société a été réalisé et versé aux anciens actionnaires.

Fusion

SCI groupe Silicomp

Dans le cadre de la stratégie immobilière du groupe Orange, en 2023 il a été décidé de céder le patrimoine foncier de la Sci Groupe Silicomp situé sur la commune de Montbonnot Saint-Martin (Isère) à un opérateur immobilier, la société « Campus Lavoisier ». Les salariés de ce site rejoindront fin 2025 ou début 2026 un site du groupe Orange situé sur une commune voisine.

En novembre 2023, un bail dérogatoire a été signé entre OBS SA et la Sci Groupe Silicomp pour une durée de trente-six (36) mois commençant à courir à compter du 15 décembre 2023, pour prendre fin au plus tard le 14 décembre 2026. Le 30 septembre 2024, ce bail dérogatoire a fait l'objet d'un avenant entre OBS SA et Campus immobilier dans remise en cause les dates de location ci-dessus

Le 26 mars 2024, la société Orange Business participation qui détenait 1/120ème du capital social soit 1 titre sur 120 de la SCI Groupe Silicomp a cédé ce titre à la société OBS S.A. A l'issue de cette opération, la Société détenait 100% des titres de la SCI.

Le 02 avril 2024, la Société a décidé la dissolution par confusion de patrimoine de la société SCI Group Silicomp. Cette dissolution-confusion s'est réalisée avec date d'effet comptable et fiscal rétroactive au 1er janvier 2024 avec application du régime fiscal de faveur défini par l'article 210 A du code général des impôts

Ceri medical

Le 27 juin 2024, la société BD LIFE SCIENCES SA, filiale à 100% d'OBS SA, a cédé à cette dernière 3000 actions représentant 100% du capital de la société Céri Médicale, société par actions simplifiée pour une valeur de 1 euro. Le 02 septembre 2024, en vertu de l'article 1844-5 du code civil, suite à la réunion de toutes les actions en une seule main, une dissolution sans liquidation a été prononcée, entraînant de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société CERI MEDICAL à la société OBS SA

En Europe

Test de valeur du portefeuille titres

La Société a effectué un test de perte de valeur de chacune de ses participations, en la comparant à leur valeur d'utilité.

L'ensemble des plans d'affaires des filiales a été actualisé, tenant compte de l'évolution du marché et des structures des filiales.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité ont été revus par le Groupe de la manière suivante à fin décembre 2024 :

1. par l'évolution des taux d'actualisation à la baisse :

- d'une part, suite à la révision à la baisse du taux sans risque ;
- d'autre part, suite à la révision des primes spécifiques reflétant une appréciation des risques d'exécution de certains plans d'affaires ou des risques pays.

2. par le maintien des taux de croissance à l'infini sur l'ensemble des géographies suite à la revue réalisée par le Groupe.

Ainsi, le taux d'actualisation de la division Entreprises (au sein de laquelle se trouve notamment l'entité Orange Business Services S.A.) passe de 8,5% en 2023 à 7,1% en 2024 et le taux de croissance à l'infini reste inchangé.

Afin de tenir compte des activités spécifiques d'Orange Business Services S.A. (IT, Digital Services et Cloud), le taux d'actualisation, pour cette entité, est réhaussé à 7,81% en 2024 (contre 9,25% en 2023) et le PGR est maintenu à 1,25%.

Les tests ne donnent lieu à aucune dépréciation en 2024

Financement

Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2023 avait approuvé la mise en place d'un financement unique dont les principaux termes et conditions de ce nouveau financement sont les suivants :

- o Emprunt moyen terme auprès de Orange S.A.
- o Montant du prêt : 465m€
- o Maturité : 5 ans, échéance : janvier 2029
- o Taux et marge : Euribor 6mois + marge de 1,99%

Ce nouveau financement est effectif depuis janvier 2024 avec un tirage effectué à hauteur de 420m€ ce qui a permis de rembourser :

- o Le découvert autorisé (CTMA) à échéance du 31 décembre 2023 pour 54 m€
- o La convention d'ouverture de crédit mise en place en 2019 et à échéance du 31 janvier 2025 pour 355m€

Contrôle Fiscal

La Société a eu un contrôle de l'administration fiscale portant sur les déclarations de la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 ainsi que sur les déclarations de crédit d'impôt en faveur de la recherche pour les dépenses engagées au titre des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Ce contrôle fiscal s'est terminé en 2024 et n'a donné lieu à aucun redressement de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié, ainsi qu'aux règlements et avis ultérieurs applicables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée :

Orange Business Services SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.

- Frais de développement :

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.

Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.

- Logiciels ;

- Fonds commercial :

Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow.

- Malis techniques de fusion :

Conformément au règlement n°12015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions font l'objet d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes estimées de manière fiable. Si les plus-values latentes ne peuvent être estimées de manière fiable ou si le mali technique est supérieur aux plus-values latentes, le montant résiduel est affecté au fonds commercial.

Le mali technique est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auquel il est affecté.

Au cas par cas, les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Production immobilisée	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de recherche et de développement	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commercial	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013.

Le mali technique résiduel affecté au fonds commercial suit les règles de dépréciation applicables aux fonds commerciaux. S'il fait l'objet d'une dépréciation comptabilisé en conformité avec l'article 214-17 du PCG, aucune reprise de dépréciation n'est possible.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 15 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur prix de revient d'origine.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la Société.

Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et à moyen terme.

Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows).

En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- Le prix d'achat des biens,
- Les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- Le coût de la transformation (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

La méthode de dépréciation appliquée tient compte d'une obsolescence estimée à un tiers de la valeur initiale à partir de la date d'entrée en stock.

Un inventaire physique tournant des stocks est effectué une fois par an. Un inventaire complet a été réalisé en octobre 2024.

Les écarts d'inventaire constatés ont été pris en compte pour l'établissement du stock comptable au 31 décembre 2024.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec Orange SA. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Instruments de trésorerie

Conformément au nouveau règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Instruments de couverture-Actif » et « Instruments de couverture-Passif ».

Jusqu'à la réalisation de ces opérations, les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement des obligations sont amorties au prorata des intérêts courus et par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation d'Orange Business SA à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable que le règlement se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans contrepartie au moins équivalente et qui peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, et la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.

Avantages au personnel :

- des régimes à cotisations définies : les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ; ou

- des régimes à prestations définies : le montant des engagements représentatifs de ces régimes est évalué selon la méthode 2 (b), conformément aux recommandations n° 2003-R.01 du CNC et n°2013-02 modifié de l'ANC.

En application de cette recommandation :

- le calcul des engagements intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, ...) et financières (augmentation future de salaire, taux d'inflation, ...) et fait l'objet d'actualisation ;

- les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice ;

- le coût des services passés constatés sur la période est comptabilisé dans le résultat de l'exercice

Les hypothèses retenues pour la valorisation des engagements de retraite au 31.12.2024 sont les suivantes :

Âge de départ à la retraite : de 62 à 64 ans

Taux d'actualisation : 3.45%

Taux moyen de progression des salaires attendu sur le long terme : 2%

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

- Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes par les contrôleurs de gestion en charge du périmètre.

- Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. L'estimation de l'avancement est faite sur les coûts passés, comparés aux coûts de réalisation estimés à terminaison sur le contrat. Les coûts totaux prévus sur le contrat incluent la réalisation complète ainsi que les coûts consacrés à la garantie le cas échéant. Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

- Contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

- Activités de vente d'équipements et de logiciels.

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

- Activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- Du matériel et des licences logicielles
- Des services associés: développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation
- De la maintenance

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients.

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel.

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier. Le revenu est alors reconnu à l'avancement des coûts.

Evènements post-clôture

Signature d'un nouvel accord GEPP en France

Un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels en France (GEPP) a été signé le 10 février 2025. Cet accord prévoit notamment la reconduction d'un Temps Partiel Seniors sur la période 2025-2028 et un parcours de reconversion à l'initiative des salariés dans le cadre d'une mobilité externe. L'engagement d'OBS.SA concernant le plan de Temps Partiel Seniors pourrait s'élever aux environs de 45 millions d'euros. Cette estimation, non définitive, est basée sur l'expérience des plans précédents.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		11 871 327		8 218 037			20 089 364	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		325 608 806		15 140 802	256 063	84 084	340 409 460	
Terrains								
Constructions	Sur sol propre	328 249		4 240			332 489	
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 984 689		434 668		276 850	10 142 507	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		36 013		20 561			56 574	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers							
	Matériel de transport	18 615				18 615		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	41 169 046		12 923 999		1 136 069	52 956 975	
	Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours		2 239 634		1 245 396	2 074 105		1 410 924	
Avances et acomptes								
TOTAL (III)		53 776 246		14 628 863	2 074 105	1 431 534	64 899 469	
Participations évaluées par mise en équivalence								
Autres participations (1)		978 085 478		1 002 193	3 567 659		975 520 013	
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières		30 022 751		26 794	94 348		29 955 198	
TOTAL (IV)		1 008 108 230		1 028 988	3 662 007		1 005 475 211	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 399 364 609	0	39 016 689	5 992 175	1 515 618	1 430 873 504	0

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles entre les exercices sont principalement attribuables aux acquisitions et cessions d'actifs réalisées par la société dans le cadre de son activité. Ces mouvements comprennent les investissements effectués ainsi que les désinvestissements, enregistrés conformément aux principes comptables applicables.

(1) Détail du poste " Autres participations ":

Dont titres de participations inscrits pour une valeur brute de 971 231 684 euros, avec les mouvements suivants enregistrés au cours de l'exercice :

- Suite à l'acquisition de la société Expertime en 2023, les titres de participations ont été initialement comptabilisés sur la base d'un prix de vente provisoire. Comme convenu dans le contrat d'acquisition, le prix de vente définitif a été par la suite déterminé sur la base des comptes définitifs de la société à la date d'acquisition ce qui a donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2024 d'un ajustement de la valeur des titres pour un montant de 960 971€.

- Après l'acquisition de 1 titre de la SCI Groupe Silicomp auprès de Orange Business Services Participations pour un montant de 41 221 euros, la participation a été portée à 100%. Une transmission universelle de patrimoine (TUP) a ensuite été réalisée, entraînant la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Cette TUP a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 4 953 634 euros.

- Après l'acquisition de 3000 titres de la société "Céri Médicale" auprès de "B&D Life Sciences" pour un montant de 1 euro, la participation a été portée à 100%. Une transmission universelle de patrimoine (TUP) a ensuite été réalisée, entraînant la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Cette TUP a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 7 237 euros.

- La société "Metaphora", dont 86,38% des titres étaient détenus, a été mise en liquidation en décembre 2023, ce qui a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 3 525 690 euros comptabilisé conformément aux dispositions en vigueur.

En application du règlement n°2015-06 de l'autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion ont été affectés comme suit :

Affectation des malis techniques	Solde au 31/12/2023	Malis techniques 2024	Solde au 31/12/2024
Fonds de commerce	12 153		12 153
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée antérieures au 01.01.2019	110 130		110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019	111 706		111 706
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2022	55 399 794		55 399 794
Fonds de commerce et Malis technique de fusion avant affectation	55 621 630		55 621 630
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :			
- Fonds de commerce	8 949 779		8 949 779
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud	34 335		34 335
- Immobilisations financières - Titres de participation - Orange Cyberdefense	1 169		1 169
- Marques "Business & décision" et "Life Sciences"	3 500 000		3 500 000
- Portefeuille des titres de participation	28 836 347		28 836 347
- Relation Client	14 300 000		14 300 000
Solde des malis techniques après affectation	0		0
Fonds de commerce après affectation des malis	8 949 779		8 949 779
Malis techniques affectés aux immobilisations incorporelles	17 834 335		17 834 335
Malis techniques affectés aux immobilisations financières	28 837 516		28 837 516

Société mère, filiales et participations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Siret Siège	Capital
Orange S.A. 111 quai du président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux	SA	38012986648625	10 640 226 396

Le Document d'Enregistrement Universel comprenant les états financiers consolidés visés ci-avant est disponible sur le site internet du Groupe (<https://www.orange.com/fr/finance/investisseurs/informations-reglementees>).

Filiales et participations	Capital (*)	Réserves et report à nouveau avant affectations (*)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Log In Consultants Germany (1)	25 000	2 711 380	100,00%	5 851 811	5 851 811			5 065 036	4 652	
Orange Business AS (ex : Basefarm AS) (1) (*)	344 369 NOK	584 972 287 NOK	100,00%	305 118 784	150 118 784			1 036 261 975 NOK	-26 704 913 NOK	
Orange Cyberdéfense Holding	463 122 713	108 151 630	98,00%	575 256 877	575 256 877			0	-1 781 656	
Enovacom (1)	187 500	8 119 295	100,00%	35 210 000	35 210 000			32 606 983	102 007	
Telefact	2 804 748	960 672	70,00%	1 953 769	1 953 769			4 566 152	1 086 708	549 342
Ecole de la DATA et de l'IA de B&D	237 725	-20 040	98,00%	1 356 783	984 283			880 403	328 853	
Business & Decision life sciences SA	50 000	2 054 780	100,00%	50 000	50 000			20 143 121	2 256 911	
SCI Green Mangin	450 000	133 340	68,00%	300 000	300 000			410 749	226 659	
Business & Decision Benelux	218 627	7 937 735	100,00%	3 491 204	3 491 204			34 718 137	-853 630	
Business & Decision Life Sciences Belgique	66 542	8 085 037	100,00%	3 400 000	3 400 000			26 060 380	2 787 702	
Business & Decision Netherlands (1)	18 000		100,00%	518 000	0			1 809 958	-386 506	
Business & Decision Espana (1)	113 069		100,00%	910 200	455 100			1 599 922	361 222	

Business & Decision Switzerland (1)	125 000 CHF	6 221 227 CHF	100,00%	3 173 195	3 173 195			1 727 395 CHF	2 523 841 CHF	
Business & decision Maroc (1)	300 000		100,00%	27 273	0					
Business & Decision Maurice	100 000		100,00%	31 621	31 621					
Business & Decision Pérou	10 000		100,00%	130 700	0					
Business & Decision Tunisie	2 486 000		100,00%	741 345	0					
Business & Decision Tunisie locale	28 100		75,00%	761 600	0					
Expertime (1)	1 000 000	1 030 775	100,00%	32 864 670	32 864 670				4 450 551	
SOUS-TOTAL VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS				971 147 832	813 141 314					
Participations (10 à 50% du capital)										
E-BTP			5%	1 500	1 500					
GIE				4 180	4 180					
Autres participations				80 627	2 857					
SOUS-TOTAL AUTRES PARTICIPATION				86 307	8 537					
TOTAL VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS				971 234 139	813 149 851					

(*) Dans la monnaie locale d'opération, uniquement pour la société Orange Business AS, en couronne norvégienne (NOK) et Business et Décision Switzelands en francs Suisse (CHF)

(1) Comptes du dernier exercice clos audité : 2023

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		8 517 918	3 964 106		12 482 023
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		25 104 658	13 737 610	84 084	38 758 184
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	77 130	50 529		127 658
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	4 463 604	1 236 760	276 850	5 423 514
Installations techniques, matériels et outillages		5 819	10 767		16 586
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport	13 854	4 761	18 615	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 845 212	12 358 644	1 136 069	33 067 786
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		26 405 618	13 661 461	1 431 534	38 635 544
TOTAL GENERAL (I + II + III)		60 028 194	31 363 176	1 515 618	89 875 751

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	34 924 838	0	3 709	34 921 128
Provisions sur immos corporelles	1 776 486		600 520	1 175 965
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	157 610 843	473 445		158 084 289
Provisions sur autres immos financières	3 359 764	579 700		3 939 464
Provisions sur stocks	7 384 176	6 363 315	6 816 911	6 930 580
Provisions sur comptes clients (1)	11 334 641	4 915 163	3 456 699	12 793 105
Autres provisions pour dépréciations	37 889		37 889	
TOTAL	216 428 637	12 331 624	10 915 729	217 844 531
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 278 478	10 877 840	
Dont dotations et reprises financières		1 053 145	37 889	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

(1) A la clôture de l'exercice, les soldes des provisions sur comptes clients se composent :

- D'une provision statistique : elle s'élève à la clôture à 10,7 millions d'euros, dont 1,7 millions d'euros sont relatifs à B&D. Son calcul repose sur l'ancienneté des créances selon les règles suivantes :

- Pour les créances de moins de 6 mois, aucune provision n'est constituée.
- Pour celles comprises entre 6 mois et 1 an, une provision équivalente à 50 % du montant hors taxes (HT) est appliquée.
- Enfin, pour les créances de plus de 1 an, une provision à hauteur de 100 % HT est constituée.

Ainsi que d'une provision individuelle : d'un montant total de 2,08 millions d'euros, cette provision concerne exclusivement B&D, dont 1,2 millions d'euros pour le périmètre groupe B&D Maroc & Tunisie.

Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2024		2023	
	MONTANT BRU	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Matières premières, approvisionnements				107 587
Marchandises	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 012 277
TOTAL Stock	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 119 864

Avances et acomptes versés sur commandes	2 067 205	0	2 067 205	2 418 801
------------------------------------------	-----------	---	-----------	-----------

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations (1)	4 285 875	4 285 875	
	Prêts			
	Autres immos financières (2)	29 955 198	28 836 348	1 118 850
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	34 241 072	33 122 222	1 118 850
	Clients douteux ou litigieux	11 798 555	11 798 555	
	Autres créances clients	505 850 185	505 850 185	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	255 882	255 882	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	34 554 581	34 554 581	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
	Groupe et associés (3)	12 012 082	12 012 082	
	Débiteurs divers (4)	47 570 225	47 570 225	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	612 041 510	612 041 510	
	Charges constatées d'avance	34 033 092	31 426 606	2 606 486
	TOTAL DES CREANCES	680 315 674	676 590 339	3 725 336
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

(1) Créances rattachées à des participations : ces créances correspondent aux comptes courants d'OBS détenus par les filiales B&D Pérou, B&D Tunisie, B&D Maroc, B&D Netherland, SCI Mangin . Elles résultent principalement des avances de trésorerie consentis par OBS.SA à ses filiales dans le cadre des relations intra-groupe.

(2) Autres immos financières : dont 28,8 millions d'euros de malis de fusion.

(3) Groupe et associés : correspond au compte courant avec Orange SA.

(4) Débiteurs divers : incluant 43,5 millions d'euros de créances envers Orange SA au titre du Crédit d'Impôt Recherche. Ces créances seront restituées au terme de trois ans si elles n'ont pas été imputées sur l'IS des exercices suivants.

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Exploitation	34 033 092		
TOTAL	34 033 092		

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2024		2023
	Brut	Net	Net
Ecart de conversion actif	1 741 669	1 741 669	2 280 961

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Actif

	Ecart de conversion Actif		Provisions pour pertes de change	
	Montant au 31/12/2024	Compensés par une couverture de change	31/12/2024	31/12/2023
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	1 741 669		1 741 669	2 280 961
Dettes sur immobilisations				
Total	1 741 669	0	1 741 669	2 280 961

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société Orange Business Services SA se décompose comme suit :

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	574 915 032			574 915 032	1,85
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	574 915 032	0	0	574 915 032	

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître une perte de 249 016 651 euros.

Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée :

- au report à nouveau pour -249 016 651 euros.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 063 592 809						1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 367 061						93 367 061
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	566 489						566 489
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-143 181 698				-249 016 651		-392 198 349
Résultat de l'exercice	-249 016 651	-67 683 059			249 016 651		-67 683 059
Subventions d'investissement	3 840		3 200				640
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	765 331 851	-67 683 059	3 200	0	0	0	697 645 591

Subventions d'investissements

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée
2022	Ze Watt	Borne électrique	3840	Linéaire	3 ans

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	5 242 720	1 550 739	90 000	6 703 459
Provisions pour garanties	1 107 537	1 223 409	940 537	1 390 409
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 280 960	1 741 669	2 280 960	1 741 669
Provisions pour pensions	35 425 497	6 283 835	5 154 746	36 554 587
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges (1)	34 889 061	3 509 791	15 445 099	22 953 754
TOTAL (II)	78 945 776	14 309 443	23 911 342	69 343 877
TOTAL (I + II)	78 945 776	14 309 443	23 911 342	69 343 877
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 182 767	4 381 057	
Dont dotations et reprises financières		3 181 673	2 280 960	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		945 004	17 287 214	

(1) : Les autres provisions pour risques et charges se décomposent :

Les dotations comprennent :

- Dotation de 232 000 euros pour des risque sociaux.
- Dotation de 1 504 015 euros pour les risques divers.
- Dotation de 1 773 776 euros pour pénalités sur marché.

Les reprises incluent :

- Reprise de 449 684 euros sur la provision pour risques sociaux.
- Reprise de 218 747 pour risques divers.
- Reprise de 2 075 167 euros sur la provision pour pénalités sur marché.
- Reprise de 12 081 000 euros sur la provision pour perte à terminaison - restructuring.
- Reprise de 620 500 euros pour un restructuring de double loyer

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	910 187	910 187		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1)	420 099 576	99 576		420 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	294 287 350	294 287 350		
Personnel et comptes rattachés	68 416 652	68 416 652		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 451 633	55 451 633		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	38 705 813	38 705 813	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	3 918 317	3 918 317	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 893 727	1 893 727		
Groupes et associés				
Autres dettes (2)	26 086 643	25 830 898	255 745	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	129 296 422	125 034 130	4 262 292	
TOTAL DES DETTES	1 039 066 321	614 548 284	4 518 037	420 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	420 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	355 187 277			

(1) Les emprunts et dettes financières de 420 millions d'euros correspondent à l'emprunt que la société a souscrit auprès d'Orange SA.

(2) Les autres dettes se composent majoritairement de 8 100 449 euros d'avances et acomptes clients, de 9 407 517 euros de rabais remises et ristournes à établir ainsi que de 5 696 634 euros de FNP sur les autres crédateurs.

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Hors exploitation	17 520		
PCA Exploitation	129 278 902		
TOTAL	129 296 422	0	0

	2024	2023
Ecart de conversion passif	Montant	Net
Ecart de conversion passif	0	905 252

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Passif

	Ecart de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2024	Compensés par une couverture de change
Acomptes sur immobilisations		
Prêts		
Autres créances immobilisées		
Créances d'exploitation		
Créances diverses		
Dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes sur immobilisations		
Total	0	0

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE
RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	229 050 159	263 451 049	-13%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	981 141 006	972 654 760	1%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	1 188 637 604	1 211 412 654	-2%
Chiffres d'affaires nets-Export	21 553 561	24 693 155	-13%
Chiffres d'affaires nets	1 210 191 165	1 236 105 808	-2%

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Personnel - Charges à payer	11 436 902
ICNE	910 187
FNP Fournisseurs biens et services	196 881 932
FNP Fournisseurs d'immobilisations	576 617
RRR à établir	9 407 518
Dettes provisionnées de congés payés	30 726 912
Salaires - autres charges à payer	23 943 000
Organismes sociaux congés payés	13 510 399
Organismes sociaux charges à payer	5 025 886
Etat charges à payer	3 918 317
TOTAL	296 337 668

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FAE Clients	155 646 200
TOTAL	155 646 200

Charges et produits sur exercices antérieurs

Libellé	Charges sur exercices antérieurs	Produits sur exercices antérieurs
Régularisation des comptes clients	1 443 622	
Perte sur IJSS non recouvrables	718 634	
Perte sur avances permanentes salariés non recouvrables	12 762	
Régularisation des comptes fournisseurs		2 113 559
TOTAL	2 175 018	2 113 559

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités versées aux clients	692 977	
Amendes et pénalités de retard fiscales	162 185	
Pénalités de retard fournisseurs	52 222	
Régularisation des comptes clients	1 443 622	
Perte sur compte courant filiale " B&D Pérou" en cours de liquidation	157 634	
Pertes sur IJSS non recouvrables	718 634	
Pertes sur avances permanentes salariés non recouvrables	12 762	
Charges exceptionnelles diverses	681 700	
Perte consommée sur restructuring Flexible Engine	17 176 000	
Coûts restructuring double loyer Modena	697 231	
Coûts engagés restructuring projet Pulse	576 000	
Dotation provision temps partiel sénior	964 630	
Régularisation des comptes fournisseurs		2 113 559
Amortissement subvention d'investissement		3 200
Reprise provision CIR B&D		268 988
Reprise provision restructuring Modena double loyer		620 500
Reprise provision restructuring Flexible Engine		12 685 230
Reprise provision temps partiel sénior		4 316 726
Produits exceptionnels divers		16 135
TOTAL	23 335 597	20 024 337

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation (1)	5 308 225
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	5 308 225

(1) Dont avantages en nature du personnel : 3 889 602

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

AUTRES INFORMATIONS

Informations sur la Fiscalité

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-77 355 238	
Résultat exceptionnel	-3 311 260	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-80 666 498	0

Crédit d'impôt :

- Crédit d'impôt recherche : 12 480 879€
- Crédit d'impôt mécénat : 299 900€
- Crédit d'impôt famille : 202 660€

Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	3 840	-3 200	640
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	2 280 961	-539 291	1 741 669
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 284 801	-542 491	1 742 309
Total passif d'impôt futur	590 050	0	449 951
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-22 407 937	-4 015 807	-26 423 743
Provisions TPS	-13 017 561	2 886 718	-10 130 843
Autres risques et charges provisionnés			
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	-2 280 960	539 291	-1 741 669
Ecart de conversion Passif	905 252	-905 252	0
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-36 801 206	-1 495 050	-38 296 256
Total actif d'impôt futur	-9 503 911	0	-9 890 008
Situation nette	-8 913 862	0	-9 440 057

(1) Taux d'impôt :

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :

Contribution sociale sur l'impôt :

25,83%

25,00%

3,30%

25,83%

25,00%

3,30%

Entreprises liées

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucune avance ni aucun engagement n'a été pris pour les membres des organes de direction.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de				
Catégorie d'engagement	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (à détailler)						
Achat de devises à terme	12 337 108				12 337 108	
Engagement de loyers de véhicules	6 141 508					6 141 508
Engagement de loyers immobiliers	15 222 585				388 560	14 834 025
Autres engagements de loyers (1)	12 436 395				30 042	12 406 353
Engagement d'achats (2)	24 708 605					24 708 605
Autres Garanties données	604 000				604 000	
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	71 450 201	0	0	0	13 359 710	58 090 491
Garantie d'actif et de passif dans le cadre de cession de la société Fime	58 090 491					58 090 491
	0					
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	58 090 491	0	0	0	0	58 090 491
I. Total engagements donnés (A+B)	129 540 692	0	0	0	13 359 710	116 180 982
Engagements reçus (à détailler)						
Commandes clients reçues (2)	33 125 619					33 125 619
Cautions reçues	2 314 809					2 314 809
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	35 440 428	0	0	0	0	35 440 428
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Business et Décision	7 500 000					7 500 000
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Basefarm	98 750 000					98 750 000
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Securedata	30 175 221					30 175 221
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Securlink	515 000 000					515 000 000
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	651 425 221	0	0	0	0	651 425 221
I. Total engagements reçus (A+B)	686 865 649	0	0	0	0	686 865 649
Engagements réciproques (à détailler)						
	0					
	0					
Total engagements réciproques	0	0	0	0	0	0

(1) Principalement, EHB de Data Center et de location longue durée de matériel informatique

(2) Concerne les engagements vis à vis des fournisseurs, dont les commandes fermes et validées par OBS

(3) Concerne les engagements vis à vis des clients, dont les commandes fermes ainsi que les garanties contractuelles courant sur plusieurs exercices

Engagements de Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	792 735		473 664		1 266 399
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs	-782 166		-60 025		-842 191
· Dotation de l'exercice	-10 569		-96 943		-107 512
Total	-792 735	0	-156 968	0	-949 703
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			-28 709		-28 709
· Exercices			-85 890		-85 890
Total	0	0	-114 599	0	-114 599
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			-96 043		-96 043
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			-220 653		-220 653
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	-316 696	0	-316 696
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus			-96 043		-96 043
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			-220 653		-220 653
· A plus de 5 ans					0
Montant pris en charge dans l'exercice	-10 569		-96 943		-107 512

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	5 783	5 684
Employés et techniciens	234	293
Apprentis	298	289
TOTAL	6 315	6 266

L'effectif moyen du personnel est de : 6 342

Participation des salariés et intéressement

La société a adhéré à l'accord de participation dérogatoire du groupe Orange, toutefois, après application du calcul (4% du Résultat d'exploitation), aucune charge n'en a résulté.

En application de l'accord d'intéressement du groupe Orange.SA, la société génère un intéressement de 7 009 956 euros au titre de l'exercice 2024.

Orange Business Services

Société Anonyme au capital de 1 063 592 809,20 euros
Siège social : 1, place des Droits de l'Homme 93210 La Plaine Saint-Denis
345 039 416 R.C.S. Bobigny

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2025</p>

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin, à onze heures,

Les actionnaires d'Orange Business Services, Société Anonyme (ci-après « OBS SA » ou la « Société ») ont été convoqués par le Conseil d'administration en Assemblée générale, sur convocation du Conseil d'administration en date du 12 juin 2025.

La société KPMG, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur Thibault LINTE, Représentant du Comité Social et Economique, régulièrement invité à participer à cette Assemblée, est présent.

Monsieur Jean-Michel RINGARD, Représentant du Comité Social et Economique, régulièrement invité à participer à cette Assemblée, est présent.

Monsieur Matthieu PRIAM, Représentant du Comité Social et Economique, régulièrement invité à participer à cette Assemblée, est présent.

Monsieur Laurent SICART, Directeur Général, est présent.

Monsieur Etienne ROBERT, Directeur Général Délégué, est présent.

La société Orange, représentée par Monsieur Laurent MARTINEZ, actionnaire représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme Scrutateur unique.

L'Assemblée est présidée par Madame Alette MOUSNIER-LOMPRES en sa qualité de Présidente du Conseil d'administration.

Madame Diane NICOLAS est désignée comme Secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 574 915 032 actions sur les 574 915 032 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant, sur première convocation, le cinquième au moins des actions ayant le droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la copie de la lettre avisant les délégués du Comité Social et Economique de la réunion de l'Assemblée,
- la feuille de présence, la liste des actionnaires, et, le cas échéant, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance,
- le rapport de gestion sur l'exercice 2024 du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société en vigueur.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur,
- Renouvellement des mandats de Mme Diane NICOLAS et Mme Adela GUEDON en qualité d'administrateur,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est ensuite donnée des rapports.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte. La Présidente met ensuite aux voix les résolutions suivantes :

1^{ème} RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de -67 683 059 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 661 650 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 415 413 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

2^{ème} RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de -67 683 059 euros au compte report à nouveau qui après affectation se solde à un montant de -459 881 408 euros.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

3^{ème} RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial du Commissaire aux Comptes faisant notamment état que celui-ci n'a été avisé d'aucune convention autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

4^{ème} RESOLUTION

Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration du 28 avril 2025 aux fonctions d'administrateur de Madame Adela GUEDON en remplacement de Monsieur Hugues FOULON. En conséquence, il exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son

prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

5^{ème} RESOLUTION

Renouvellement des mandats de Mme Diane Nicolas et Adela Guedon en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que les mandats d'administrateur de Mme Diane NICOLAS et Mme Adela GUEDON viendront à expiration à l'issue de la présente assemblée générale et décide, sur proposition du conseil d'administration et dans les conditions prévues par l'article 11 des statuts, de renouveler leurs mandats d'administrateur pour une période de trois années venant à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

6^{ème} RESOLUTION

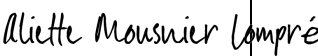


Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 12h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LA PRESIDENTE	L'UNIQUE SCRUTATEUR	LA SECRETAIRE
 Mme Alette Mousnier-Lompré	 M. Laurent Martinez	 Mme Diane NICOLAS

COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

Société anonyme

**1 Place des droits de l'homme TSA 20005
93200 LA PLAINE ST-DENIS**

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Certifié
conforme, à
l'original,
Le président

Alette Mousnier Compré

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Activité et faits marquants.....	7
Règles et méthodes comptables.....	10
Evènements post-clôture.....	16
Actif- Informations.....	17
Immobilisations.....	18
Sté mère, filiales, participat.....	21
Amortissements.....	23
Dépréciation de l'actif.....	24
Stocks et en-cours.....	25
Etat des échéances des créances.....	26
Comptes de régularisation actif.....	27
Passif - Informations.....	28
Variation des capitaux propres.....	29
Provisions inscrites au bilan.....	30
Etat des échéances des dettes.....	31
Compte de régularisation passif.....	32
Résultat - Informations.....	33
Ventilation Chiffre d'affaires.....	34
Charges à payer et produits à recevoir.....	35
Charges et prdts ex antérieurs.....	36
Charges et produits exceptionnels.....	37
Transferts de charges.....	38
Autres informations.....	39
Informations sur la Fiscalité.....	40
Fiscalité latente et différée.....	41
Entreprises liées.....	42
Remunérations.....	43
Engagements hors bilan.....	44
Engagements de crédit bail.....	45
Ventilation des effectifs par catégorie.....	46

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2024			2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	20 089 364	12 482 023	7 607 341	3 353 410
Concessions, brevets et droits similaires	48 900 797	31 681 002	17 219 795	15 473 524
Fonds commercial	253 576 200	34 916 834	218 659 367	218 653 767
Autres immobilisations incorporelles	37 932 463	7 081 477	30 850 987	31 452 019
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	360 498 825	86 161 335	274 337 489	268 932 720
Terrains				
Constructions	10 474 996	6 175 241	4 299 755	5 148 135
Installations techniques, matériel	56 574	16 586	39 988	30 194
Autres immobilisations corporelles	52 956 975	33 619 682	19 337 293	18 176 179
Immobilisations en cours	1 410 924		1 410 924	2 239 634
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	64 899 469	39 811 509	25 087 959	25 594 142
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	971 234 138	158 084 289	813 149 850	812 664 138
Créances rattachées à des participations	4 285 875	3 359 764	926 111	4 450 734
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	29 955 198	579 700	29 375 498	30 022 751
TOTAL immobilisations financières	1 005 475 211	162 023 752	843 451 458	847 137 623
Total Actif Immobilisé (II)	1 430 873 504	287 996 597	1 142 876 907	1 141 664 485
Matières premières, approvisionnements				107 587
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 012 277
TOTAL Stock	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 119 864
Avances et acomptes versés sur commandes	2 067 205		2 067 205	2 418 801
Clients et comptes rattachés	517 648 740	12 793 105	504 855 635	530 287 334
Autres créances	94 392 770		94 392 770	71 287 167
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	614 108 715	12 793 105	601 315 610	603 993 302
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	2 135 808		2 135 808	5 540 775
TOTAL Disponibilités	2 135 808		2 135 808	5 540 775
Charges constatées d'avance	34 033 092		34 033 092	26 123 323
Total Actif Circulant (III)	681 160 899	19 723 685	661 437 213	667 777 264
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	1 741 669		1 741 669	2 280 961
Total Général (I à VI)	2 113 776 072	307 720 283	1 806 055 789	1 811 722 710

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2024	2023
Capital social ou individuel dont versé : 1 063 592 809	1 063 592 809	1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 367 061	93 367 061
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale	566 489	566 489
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		
TOTAL Réserves	566 489	566 489
Report à nouveau	-392 198 349	-143 181 698
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-67 683 059	-249 016 651
Subventions d'investissement	640	3 840
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	697 645 591	765 331 851
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	13 825 291	12 289 867
Provisions pour charges	55 518 587	66 655 908
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	69 343 877	78 945 776
Emprunts obligataires convertibles	910 187	1 046 617
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		187 277
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	420 099 576	355 096 397
TOTAL Dettes financières	421 009 763	356 330 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 100 450	7 501 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 287 350	240 457 462
Dettes fiscales et sociales	166 492 415	172 838 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 893 727	1 729 363
Autres dettes	17 986 193	70 935 813
TOTAL Dettes d'exploitation	488 760 136	493 462 003
Produits constatés d'avance	129 296 422	116 747 538
TOTAL DETTES (IV)	1 039 066 321	966 539 831
Ecart de conversion Passif (V)		905 252
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 806 055 789	1 811 722 710

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2024			2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	226 462 041	2 588 118	229 050 159	263 451 049
Production vendue biens				
Production vendue services	962 175 563	18 965 443	981 141 006	972 654 760
Chiffres d'affaires nets	1 188 637 604	21 553 561	1 210 191 165	1 236 105 808
Production stockée			-107 587	-1 509
Production immobilisée			21 557 486	15 303 004
Subventions d'exploitation			300 137	264 143
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			19 962 892	35 513 104
Autres produits			20 430 696	3 233 834
Total des produits d'exploitation (I)			1 272 334 789	1 290 418 384
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			169 812 938	212 069 671
Variation de stock (marchandises)				-489 309
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-3 726 026	-5 818 373
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			8 513 169	12 901 796
Autres achats et charges externes			535 162 584	532 135 590
Impôts, taxes et versements assimilés			14 866 964	13 181 613
Salaires et traitements			354 192 912	337 834 512
Charges sociales			174 966 788	169 586 353
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	31 343 550	32 470 482
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		6 363 316	7 213 122
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		15 097 930	9 563 834
Autres charges			19 916 258	19 266 959
Total des charges d'exploitation (II)			1 326 510 384	1 339 916 250
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-54 175 595	-49 497 866
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				244 494
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 620 657	3 525 690
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 856 010	116 708
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 280 960	8 116 850
Différences positives de change			189 020	295 384
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			9 946 646	12 054 631
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 234 818	158 363 961
Intérêts et charges assimilées			28 674 232	18 327 460
Différences négatives de change			217 239	229 698
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			33 126 289	176 921 118
RÉSULTAT FINANCIER			-23 179 644	-164 866 487
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-77 355 238	-214 119 860

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 129 694	1 832 073
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 200	
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 891 443	2 266 517
Total des produits exceptionnels (VII)	20 024 337	4 098 590
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 921 736	5 708 732
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 449 231	7 745 117
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	964 630	36 442 844
Total des charges exceptionnelles (VIII)	23 335 597	49 896 693
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-3 311 260	-45 798 102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 983 439	-10 901 311
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 302 305 772	1 306 816 099
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 369 988 832	1 555 832 749
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-67 683 059	-249 016 651

Activité de la société

Orange Business Services SA a pour activité principale la vente d'équipements technologiques et de logiciels ainsi que la réalisation de prestations de services et de conseils associés dans le domaine informatique. Orange Business SA détient également des participations dans les domaines de l'informatique et des procédés industriels.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois

Réorganisation des activités

En France

Activité du Cloud

Dans le cadre de son plan stratégique 2023-2025 « Lead the future », en 2023, Orange Business a pris la décision d'arrêter certaines de ses offres commerciales Cloud en France.

Dans ce contexte, et jusqu'à l'arrêt complet des activités concernées, Orange Business s'est engagé à maintenir les activités pour les clients existants, mais sans accepter de nouveaux clients.

Au 31 décembre 2023, une provision pour pertes à terminaison de 28,3m€ a été constituée. Au cours de l'exercice 2024, cette provision consommée a été reprise à hauteur de 12.1m€. Au 31 décembre 2024, la provision pour pertes à terminaison s'élève à 16.2m€

Titres de participations

En France

Le 20 décembre 2023, la Société a acquis 100% des titres de la société Expertime, société de services spécialisée dans les technologies Microsoft. En référence au contrat d'achats d'actions conclu entre les parties (le « SPA »), des comptes de clôture de la société Expertime ont été réalisés dans les 45 jours qui ont suivi son acquisition afin de figer sa dette nette et la valeur de son fonds de roulement. En conséquence, en février 2024, un ajustement du prix d'achat des actions de la société a été réalisé et versé aux anciens actionnaires.

Fusion

SCI groupe Silicomp

Dans le cadre de la stratégie immobilière du groupe Orange, en 2023 il a été décidé de céder le patrimoine foncier de la Sci Groupe Silicomp situé sur la commune de Montbonnot Saint-Martin (Isère) à un opérateur immobilier, la société « Campus Lavoisier ». Les salariés de ce site rejoindront fin 2025 ou début 2026 un site du groupe Orange situé sur une commune voisine.

En novembre 2023, un bail dérogatoire a été signé entre OBS SA et la Sci Groupe Silicomp pour une durée de trente-six (36) mois commençant à courir à compter du 15 décembre 2023, pour prendre fin au plus tard le 14 décembre 2026. Le 30 septembre 2024, ce bail dérogatoire a fait l'objet d'un avenant entre OBS SA et Campus immobilier dans remise en cause les dates de location ci-dessus

Le 26 mars 2024, la société Orange Business participation qui détenait 1/120ème du capital social soit 1 titre sur 120 de la SCI Groupe Silicomp a cédé ce titre à la société OBS S.A. A l'issue de cette opération, la Société détenait 100% des titres de la SCI.

Le 02 avril 2024, la Société a décidé la dissolution par confusion de patrimoine de la société SCI Group Silicomp. Cette dissolution-confusion s'est réalisée avec date d'effet comptable et fiscal rétroactive au 1er janvier 2024 avec application du régime fiscal de faveur défini par l'article 210 A du code général des impôts

Ceri medical

Le 27 juin 2024, la société BD LIFE SCIENCES SA, filiale à 100% d'OBS SA, a cédé à cette dernière 3000 actions représentant 100% du capital de la société Céri Médicale, société par actions simplifiée pour une valeur de 1 euro. Le 02 septembre 2024, en vertu de l'article 1844-5 du code civil, suite à la réunion de toutes les actions en une seule main, une dissolution sans liquidation a été prononcée, entraînant de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société CERI MEDICAL à la société OBS SA

En Europe

Test de valeur du portefeuille titres

La Société a effectué un test de perte de valeur de chacune de ses participations, en la comparant à leur valeur d'utilité.

L'ensemble des plans d'affaires des filiales a été actualisé, tenant compte de l'évolution du marché et des structures des filiales.

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité ont été revus par le Groupe de la manière suivante à fin décembre 2024 :

1. par l'évolution des taux d'actualisation à la baisse :

- d'une part, suite à la révision à la baisse du taux sans risque ;
- d'autre part, suite à la révision des primes spécifiques reflétant une appréciation des risques d'exécution de certains plans d'affaires ou des risques pays.

2. par le maintien des taux de croissance à l'infini sur l'ensemble des géographies suite à la revue réalisée par le Groupe.

Ainsi, le taux d'actualisation de la division Entreprises (au sein de laquelle se trouve notamment l'entité Orange Business Services S.A.) passe de 8,5% en 2023 à 7,1% en 2024 et le taux de croissance à l'infini reste inchangé.

Afin de tenir compte des activités spécifiques d'Orange Business Services S.A. (IT, Digital Services et Cloud), le taux d'actualisation, pour cette entité, est réhaussé à 7,81% en 2024 (contre 9,25% en 2023) et le PGR est maintenu à 1,25%.

Les tests ne donnent lieu à aucune dépréciation en 2024

Financement

Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2023 avait approuvé la mise en place d'un financement unique dont les principaux termes et conditions de ce nouveau financement sont les suivants :

- o Emprunt moyen terme auprès de Orange S.A.
- o Montant du prêt : 465m€
- o Maturité : 5 ans, échéance : janvier 2029
- o Taux et marge : Euribor 6mois + marge de 1,99%

Ce nouveau financement est effectif depuis janvier 2024 avec un tirage effectué à hauteur de 420m€ ce qui a permis de rembourser :

- o Le découvert autorisé (CTMA) à échéance du 31 décembre 2023 pour 54 m€
- o La convention d'ouverture de crédit mise en place en 2019 et à échéance du 31 janvier 2025 pour 355m€

Contrôle Fiscal

La Société a eu un contrôle de l'administration fiscale portant sur les déclarations de la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021 ainsi que sur les déclarations de crédit d'impôt en faveur de la recherche pour les dépenses engagées au titre des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Ce contrôle fiscal s'est terminé en 2024 et n'a donné lieu à aucun redressement de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié, ainsi qu'aux règlements et avis ultérieurs applicables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptable d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Néant.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée :

Orange Business Services SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.

- Frais de développement :

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.

Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.

- Logiciels ;

- Fonds commercial :

Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow.

- Malis techniques de fusion :

Conformément au règlement n°12015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions font l'objet d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes estimées de manière fiable. Si les plus-values latentes ne peuvent être estimées de manière fiable ou si le mali technique est supérieur aux plus-values latentes, le montant résiduel est affecté au fonds commercial.

Le mali technique est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auquel il est affecté.

Au cas par cas, les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur actuelle apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Production immobilisée	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de recherche et de développement	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commercial	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013.

Le mali technique résiduel affecté au fonds commercial suit les règles de dépréciation applicables aux fonds commerciaux. S'il fait l'objet d'une dépréciation comptabilisé en conformité avec l'article 214-17 du PCG, aucune reprise de dépréciation n'est possible.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 15 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur prix de revient d'origine.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la Société.

Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et à moyen terme.

Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows).

En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- Le prix d'achat des biens,
- Les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- Le coût de la transformation (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

La méthode de dépréciation appliquée tient compte d'une obsolescence estimée à un tiers de la valeur initiale à partir de la date d'entrée en stock.

Un inventaire physique tournant des stocks est effectué une fois par an. Un inventaire complet a été réalisé en octobre 2024.

Les écarts d'inventaire constatés ont été pris en compte pour l'établissement du stock comptable au 31 décembre 2024.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec Orange SA. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Instruments de trésorerie

Conformément au nouveau règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Instruments de couverture-Actif » et « Instruments de couverture-Passif ».

Jusqu'à la réalisation de ces opérations, les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement des obligations sont amorties au prorata des intérêts courus et par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation d'Orange Business SA à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable que le règlement se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans contrepartie au moins équivalente et qui peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, et la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.

Avantages au personnel :

- des régimes à cotisations définies : les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ; ou
- des régimes à prestations définies : le montant des engagements représentatifs de ces régimes est évalué selon la méthode 2 (b), conformément aux recommandations n° 2003-R.01 du CNC et n°2013-02 modifié de l'ANC.

En application de cette recommandation :

- le calcul des engagements intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, ...) et financières (augmentation future de salaire, taux d'inflation, ...) et fait l'objet d'actualisation ;
- les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice ;
- le coût des services passés constatés sur la période est comptabilisé dans le résultat de l'exercice

Les hypothèses retenues pour la valorisation des engagements de retraite au 31.12.2024 sont les suivantes :

Âge de départ à la retraite : de 62 à 64 ans

Taux d'actualisation : 3.45%

Taux moyen de progression des salaires attendu sur le long terme : 2%

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

- Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes par les contrôleurs de gestion en charge du périmètre.

- Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. L'estimation de l'avancement est faite sur les coûts passés, comparés aux coûts de réalisation estimés à terminaison sur le contrat. Les coûts totaux prévus sur le contrat incluent la réalisation complète ainsi que les coûts consacrés à la garantie le cas échéant. Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

- Contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

- Activités de vente d'équipements et de logiciels.

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

- Activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- Du matériel et des licences logicielles
- Des services associés: développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation
- De la maintenance

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients.

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel.

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier. Le revenu est alors reconnu à l'avancement des coûts.

Evènements post-clôture

Signature d'un nouvel accord GEPP en France

Un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels en France (GEPP) a été signé le 10 février 2025. Cet accord prévoit notamment la reconduction d'un Temps Partiel Seniors sur la période 2025-2028 et un parcours de reconversion à l'initiative des salariés dans le cadre d'une mobilité externe. L'engagement d'OBS.SA concernant le plan de Temps Partiel Seniors pourrait s'élever aux environs de 45 millions d'euros. Cette estimation, non définitive, est basée sur l'expérience des plans précédents.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		11 871 327		8 218 037			20 089 364	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		325 608 806		15 140 802	256 063	84 084	340 409 460	
Terrains								
Constructions	Sur sol propre	328 249		4 240			332 489	
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 984 689		434 668		276 850	10 142 507	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		36 013		20 561			56 574	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers							
	Matériel de transport	18 615				18 615		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	41 169 046		12 923 999		1 136 069	52 956 975	
	Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours		2 239 634		1 245 396	2 074 105		1 410 924	
Avances et acomptes								
TOTAL (III)		53 776 246		14 628 863	2 074 105	1 431 534	64 899 469	
Participations évaluées par mise en équivalence								
Autres participations (1)		978 085 478		1 002 193	3 567 659		975 520 013	
Autres titres immobilisés								
Prêts et autres immobilisations financières		30 022 751		26 794	94 348		29 955 198	
TOTAL (IV)		1 008 108 230		1 028 988	3 662 007		1 005 475 211	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 399 364 609	0	39 016 689	5 992 175	1 515 618	1 430 873 504	0

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles entre les exercices sont principalement attribuables aux acquisitions et cessions d'actifs réalisées par la société dans le cadre de son activité. Ces mouvements comprennent les investissements effectués ainsi que les désinvestissements, enregistrés conformément aux principes comptables applicables.

(1) Détail du poste " Autres participations ":

Dont titres de participations inscrits pour une valeur brute de 971 231 684 euros, avec les mouvements suivants enregistrés au cours de l'exercice :

- Suite à l'acquisition de la société Expertime en 2023, les titres de participations ont été initialement comptabilisés sur la base d'un prix de vente provisoire. Comme convenu dans le contrat d'acquisition, le prix de vente définitif a été par la suite déterminé sur la base des comptes définitifs de la société à la date d'acquisition ce qui a donné lieu à la comptabilisation sur l'exercice 2024 d'un ajustement de la valeur des titres pour un montant de 960 971€.

- Après l'acquisition de 1 titre de la SCI Groupe Silicomp auprès de Orange Business Services Participations pour un montant de 41 221 euros, la participation a été portée à 100%. Une transmission universelle de patrimoine (TUP) a ensuite été réalisée, entraînant la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Cette TUP a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 4 953 634 euros.

- Après l'acquisition de 3000 titres de la société "Céri Médicale" auprès de "B&D Life Sciences" pour un montant de 1 euro, la participation a été portée à 100%. Une transmission universelle de patrimoine (TUP) a ensuite été réalisée, entraînant la dissolution sans liquidation de la société absorbée. Cette TUP a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 7 237 euros.

- La société "Metaphora", dont 86,38% des titres étaient détenus, a été mise en liquidation en décembre 2023, ce qui a donné lieu à un boni de liquidation d'un montant de 3 525 690 euros comptabilisé conformément aux dispositions en vigueur.

En application du règlement n°2015-06 de l'autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion ont été affectés comme suit :

Affectation des malis techniques	Solde au 31/12/2023	Malis techniques 2024	Solde au 31/12/2024
Fonds de commerce	12 153		12 153
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée antérieures au 01.01.2019	110 130		110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019	111 706		111 706
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2022	55 399 794		55 399 794
Fonds de commerce et Malis technique de fusion avant affectation	55 621 630		55 621 630
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :			
- Fonds de commerce	8 949 779		8 949 779
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud	34 335		34 335
- Immobilisations financières - Titres de participation - Orange Cyberdefense	1 169		1 169
- Marques "Business & décision" et "Life Sciences"	3 500 000		3 500 000
- Portefeuille des titres de participation	28 836 347		28 836 347
- Relation Client	14 300 000		14 300 000
Solde des malis techniques après affectation	0		0
Fonds de commerce après affectation des malis	8 949 779		8 949 779
Malis techniques affectés aux immobilisations incorporelles	17 834 335		17 834 335
Malis techniques affectés aux immobilisations financières	28 837 516		28 837 516

Société mère, filiales et participations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Siret Siège	Capital
Orange S.A. 111 quai du président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux	SA	38012986648625	10 640 226 396

Le Document d'Enregistrement Universel comprenant les états financiers consolidés visés ci-avant est disponible sur le site internet du Groupe (<https://www.orange.com/fr/finance/investisseurs/informations-reglementees>).

Filiales et participations	Capital (*)	Réserves et report à nouveau avant affectations (*)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Log In Consultants Germany (1)	25 000	2 711 380	100,00%	5 851 811	5 851 811			5 065 036	4 652	
Orange Business AS (ex : Basefarm AS) (1) (*)	344 369 NOK	584 972 287 NOK	100,00%	305 118 784	150 118 784			1 036 261 975 NOK	-26 704 913 NOK	
Orange Cyberdéfense Holding	463 122 713	108 151 630	98,00%	575 256 877	575 256 877			0	-1 781 656	
Enovacom (1)	187 500	8 119 295	100,00%	35 210 000	35 210 000			32 606 983	102 007	
Telefact	2 804 748	960 672	70,00%	1 953 769	1 953 769			4 566 152	1 086 708	549 342
Ecole de la DATA et de l'IA de B&D	237 725	-20 040	98,00%	1 356 783	984 283			880 403	328 853	
Business & Decision life sciences SA	50 000	2 054 780	100,00%	50 000	50 000			20 143 121	2 256 911	
SCI Green Mangin	450 000	133 340	68,00%	300 000	300 000			410 749	226 659	
Business & Decision Benelux	218 627	7 937 735	100,00%	3 491 204	3 491 204			34 718 137	-853 630	
Business & Decision Life Sciences Belgique	66 542	8 085 037	100,00%	3 400 000	3 400 000			26 060 380	2 787 702	
Business & Decision Netherlands (1)	18 000		100,00%	518 000	0			1 809 958	-386 506	
Business & Decision Espana (1)	113 069		100,00%	910 200	455 100			1 599 922	361 222	

Business & Decision Switzerland (1)	125 000 CHF	6 221 227 CHF	100,00%	3 173 195	3 173 195			1 727 395 CHF	2 523 841 CHF	
Business & decision Maroc (1)	300 000		100,00%	27 273	0					
Business & Decision Maurice	100 000		100,00%	31 621	31 621					
Business & Decision Pérou	10 000		100,00%	130 700	0					
Business & Decision Tunisie	2 486 000		100,00%	741 345	0					
Business & Decision Tunisie locale	28 100		75,00%	761 600	0					
Expertime (1)	1 000 000	1 030 775	100,00%	32 864 670	32 864 670				4 450 551	
SOUS-TOTAL VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS				971 147 832	813 141 314					
Participations (10 à 50% du capital)										
E-BTP			5%	1 500	1 500					
GIE				4 180	4 180					
Autres participations				80 627	2 857					
SOUS-TOTAL AUTRES PARTICIPATION				86 307	8 537					
TOTAL VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS				971 234 139	813 149 851					

(*) Dans la monnaie locale d'opération, uniquement pour la société Orange Business AS, en couronne norvégienne (NOK) et Business et Décision Switzelands en francs Suisse (CHF)

(1) Comptes du dernier exercice clos audité : 2023

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		8 517 918	3 964 106		12 482 023
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		25 104 658	13 737 610	84 084	38 758 184
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	77 130	50 529		127 658
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	4 463 604	1 236 760	276 850	5 423 514
Installations techniques, matériels et outillages		5 819	10 767		16 586
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport	13 854	4 761	18 615	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 845 212	12 358 644	1 136 069	33 067 786
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		26 405 618	13 661 461	1 431 534	38 635 544
TOTAL GENERAL (I + II + III)		60 028 194	31 363 176	1 515 618	89 875 751

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	34 924 838	0	3 709	34 921 128
Provisions sur immos corporelles	1 776 486		600 520	1 175 965
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	157 610 843	473 445		158 084 289
Provisions sur autres immos financières	3 359 764	579 700		3 939 464
Provisions sur stocks	7 384 176	6 363 315	6 816 911	6 930 580
Provisions sur comptes clients (1)	11 334 641	4 915 163	3 456 699	12 793 105
Autres provisions pour dépréciations	37 889		37 889	
TOTAL	216 428 637	12 331 624	10 915 729	217 844 531
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 278 478	10 877 840	
Dont dotations et reprises financières		1 053 145	37 889	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

(1) A la clôture de l'exercice, les soldes des provisions sur comptes clients se composent :

- D'une provision statistique : elle s'élève à la clôture à 10,7 millions d'euros, dont 1,7 millions d'euros sont relatifs à B&D. Son calcul repose sur l'ancienneté des créances selon les règles suivantes :

- Pour les créances de moins de 6 mois, aucune provision n'est constituée.
- Pour celles comprises entre 6 mois et 1 an, une provision équivalente à 50 % du montant hors taxes (HT) est appliquée.
- Enfin, pour les créances de plus de 1 an, une provision à hauteur de 100 % HT est constituée.

Ainsi que d'une provision individuelle : d'un montant total de 2,08 millions d'euros, cette provision concerne exclusivement B&D, dont 1,2 millions d'euros pour le périmètre groupe B&D Maroc & Tunisie.

Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2024		2023	
	MONTANT BRU	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Matières premières, approvisionnements				107 587
Marchandises	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 012 277
TOTAL Stock	30 883 284	6 930 580	23 952 703	32 119 864

Avances et acomptes versés sur commandes	2 067 205	0	2 067 205	2 418 801
------------------------------------------	-----------	---	-----------	-----------

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations (1)	4 285 875	4 285 875	
	Prêts			
	Autres immos financières (2)	29 955 198	28 836 348	1 118 850
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	34 241 072	33 122 222	1 118 850
	Clients douteux ou litigieux	11 798 555	11 798 555	
	Autres créances clients	505 850 185	505 850 185	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	255 882	255 882	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	34 554 581	34 554 581	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
	Groupe et associés (3)	12 012 082	12 012 082	
	Débiteurs divers (4)	47 570 225	47 570 225	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	612 041 510	612 041 510	
	Charges constatées d'avance	34 033 092	31 426 606	2 606 486
	TOTAL DES CREANCES	680 315 674	676 590 339	3 725 336
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

(1) Créances rattachées à des participations : ces créances correspondent aux comptes courants d'OBS détenus par les filiales B&D Pérou, B&D Tunisie, B&D Maroc, B&D Netherland, SCI Mangin . Elles résultent principalement des avances de trésorerie consentis par OBS.SA à ses filiales dans le cadre des relations intra-groupe.

(2) Autres immos financières : dont 28,8 millions d'euros de malis de fusion.

(3) Groupe et associés : correspond au compte courant avec Orange SA.

(4) Débiteurs divers : incluant 43,5 millions d'euros de créances envers Orange SA au titre du Crédit d'Impôt Recherche. Ces créances seront restituées au terme de trois ans si elles n'ont pas été imputées sur l'IS des exercices suivants.

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Exploitation	34 033 092		
TOTAL	34 033 092		

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2024		2023
	Brut	Net	Net
Ecart de conversion actif	1 741 669	1 741 669	2 280 961

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Actif

	Ecart de conversion Actif		Provisions pour pertes de change	
	Montant au 31/12/2024	Compensés par une couverture de change	31/12/2024	31/12/2023
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation	1 741 669		1 741 669	2 280 961
Dettes sur immobilisations				
Total	1 741 669	0	1 741 669	2 280 961

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société Orange Business Services SA se décompose comme suit :

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	574 915 032			574 915 032	1,85
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	574 915 032	0	0	574 915 032	

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître une perte de 249 016 651 euros.

Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée :

- au report à nouveau pour -249 016 651 euros.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 063 592 809						1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 367 061						93 367 061
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	566 489						566 489
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-143 181 698				-249 016 651		-392 198 349
Résultat de l'exercice	-249 016 651	-67 683 059			249 016 651		-67 683 059
Subventions d'investissement	3 840		3 200				640
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	765 331 851	-67 683 059	3 200	0	0	0	697 645 591

Subventions d'investissements

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée
2022	Ze Watt	Borne électrique	3840	Linéaire	3 ans

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	5 242 720	1 550 739	90 000	6 703 459
Provisions pour garanties	1 107 537	1 223 409	940 537	1 390 409
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 280 960	1 741 669	2 280 960	1 741 669
Provisions pour pensions	35 425 497	6 283 835	5 154 746	36 554 587
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges (1)	34 889 061	3 509 791	15 445 099	22 953 754
TOTAL (II)	78 945 776	14 309 443	23 911 342	69 343 877
TOTAL (I + II)	78 945 776	14 309 443	23 911 342	69 343 877
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 182 767	4 381 057	
Dont dotations et reprises financières		3 181 673	2 280 960	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		945 004	17 287 214	

(1) : Les autres provisions pour risques et charges se décomposent :

Les dotations comprennent :

- Dotation de 232 000 euros pour des risque sociaux.
- Dotation de 1 504 015 euros pour les risques divers.
- Dotation de 1 773 776 euros pour pénalités sur marché.

Les reprises incluent :

- Reprise de 449 684 euros sur la provision pour risques sociaux.
- Reprise de 218 747 pour risques divers.
- Reprise de 2 075 167 euros sur la provision pour pénalités sur marché.
- Reprise de 12 081 000 euros sur la provision pour perte à terminaison - restructuring.
- Reprise de 620 500 euros pour un restructuring de double loyer

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles	910 187	910 187		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1)	420 099 576	99 576		420 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	294 287 350	294 287 350		
Personnel et comptes rattachés	68 416 652	68 416 652		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 451 633	55 451 633		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	38 705 813	38 705 813	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	3 918 317	3 918 317	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 893 727	1 893 727		
Groupes et associés				
Autres dettes (2)	26 086 643	25 830 898	255 745	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	129 296 422	125 034 130	4 262 292	
TOTAL DES DETTES	1 039 066 321	614 548 284	4 518 037	420 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	420 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	355 187 277			

(1) Les emprunts et dettes financières de 420 millions d'euros correspondent à l'emprunt que la société a souscrit auprès d'Orange SA.

(2) Les autres dettes se composent majoritairement de 8 100 449 euros d'avances et acomptes clients, de 9 407 517 euros de rabais remises et ristournes à établir ainsi que de 5 696 634 euros de FNP sur les autres crédateurs.

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Hors exploitation	17 520		
PCA Exploitation	129 278 902		
TOTAL	129 296 422	0	0

	2024	2023
Ecart de conversion passif	Montant	Net
Ecart de conversion passif	0	905 252

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Passif

	Ecart de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2024	Compensés par une couverture de change
Acomptes sur immobilisations		
Prêts		
Autres créances immobilisées		
Créances d'exploitation		
Créances diverses		
Dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes sur immobilisations		
Total	0	0

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE
RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2024	2023	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	229 050 159	263 451 049	-13%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	981 141 006	972 654 760	1%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	1 188 637 604	1 211 412 654	-2%
Chiffres d'affaires nets-Export	21 553 561	24 693 155	-13%
Chiffres d'affaires nets	1 210 191 165	1 236 105 808	-2%

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Personnel - Charges à payer	11 436 902
ICNE	910 187
FNP Fournisseurs biens et services	196 881 932
FNP Fournisseurs d'immobilisations	576 617
RRR à établir	9 407 518
Dettes provisionnées de congés payés	30 726 912
Salaires - autres charges à payer	23 943 000
Organismes sociaux congés payés	13 510 399
Organismes sociaux charges à payer	5 025 886
Etat charges à payer	3 918 317
TOTAL	296 337 668

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
FAE Clients	155 646 200
TOTAL	155 646 200

Charges et produits sur exercices antérieurs

Libellé	Charges sur exercices antérieurs	Produits sur exercices antérieurs
Régularisation des comptes clients	1 443 622	
Perte sur IJSS non recouvrables	718 634	
Perte sur avances permanentes salariés non recouvrables	12 762	
Régularisation des comptes fournisseurs		2 113 559
TOTAL	2 175 018	2 113 559

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités versées aux clients	692 977	
Amendes et pénalités de retard fiscales	162 185	
Pénalités de retard fournisseurs	52 222	
Régularisation des comptes clients	1 443 622	
Perte sur compte courant filiale " B&D Pérou" en cours de liquidation	157 634	
Pertes sur IJSS non recouvrables	718 634	
Pertes sur avances permanentes salariés non recouvrables	12 762	
Charges exceptionnelles diverses	681 700	
Perte consommée sur restructuring Flexible Engine	17 176 000	
Coûts restructuring double loyer Modena	697 231	
Coûts engagés restructuring projet Pulse	576 000	
Dotation provision temps partiel sénior	964 630	
Régularisation des comptes fournisseurs		2 113 559
Amortissement subvention d'investissement		3 200
Reprise provision CIR B&D		268 988
Reprise provision restructuring Modena double loyer		620 500
Reprise provision restructuring Flexible Engine		12 685 230
Reprise provision temps partiel sénior		4 316 726
Produits exceptionnels divers		16 135
TOTAL	23 335 597	20 024 337

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation (1)	5 308 225
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	5 308 225

(1) Dont avantages en nature du personnel : 3 889 602

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

AUTRES INFORMATIONS

Informations sur la Fiscalité

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-77 355 238	
Résultat exceptionnel	-3 311 260	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-80 666 498	0

Crédit d'impôt :

- Crédit d'impôt recherche : 12 480 879€
- Crédit d'impôt mécénat : 299 900€
- Crédit d'impôt famille : 202 660€

Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	3 840	-3 200	640
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	2 280 961	-539 291	1 741 669
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 284 801	-542 491	1 742 309
Total passif d'impôt futur	590 050	0	449 951
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-22 407 937	-4 015 807	-26 423 743
Provisions TPS	-13 017 561	2 886 718	-10 130 843
Autres risques et charges provisionnés			
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	-2 280 960	539 291	-1 741 669
Ecart de conversion Passif	905 252	-905 252	0
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-36 801 206	-1 495 050	-38 296 256
Total actif d'impôt futur	-9 503 911	0	-9 890 008
Situation nette	-8 913 862	0	-9 440 057

(1) Taux d'impôt :

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :

Contribution sociale sur l'impôt :

25,83%

25,00%

3,30%

25,83%

25,00%

3,30%

Entreprises liées

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucune avance ni aucun engagement n'a été pris pour les membres des organes de direction.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de				
Catégorie d'engagement	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (à détailler)						
Achat de devises à terme	12 337 108				12 337 108	
Engagement de loyers de véhicules	6 141 508					6 141 508
Engagement de loyers immobiliers	15 222 585				388 560	14 834 025
Autres engagements de loyers (1)	12 436 395				30 042	12 406 353
Engagement d'achats (2)	24 708 605					24 708 605
Autres Garanties données	604 000				604 000	
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	71 450 201	0	0	0	13 359 710	58 090 491
Garantie d'actif et de passif dans le cadre de cession de la société Fime	58 090 491					58 090 491
	0					
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	58 090 491	0	0	0	0	58 090 491
I. Total engagements donnés (A+B)	129 540 692	0	0	0	13 359 710	116 180 982
Engagements reçus (à détailler)						
Commandes clients reçues (2)	33 125 619					33 125 619
Cautions reçues	2 314 809					2 314 809
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	35 440 428	0	0	0	0	35 440 428
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Business et Décision	7 500 000					7 500 000
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Basefarm	98 750 000					98 750 000
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Securedata	30 175 221					30 175 221
Garanties d'actif et de passif dans le cadre d'acquisition de la société Securlink	515 000 000					515 000 000
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	651 425 221	0	0	0	0	651 425 221
I. Total engagements reçus (A+B)	686 865 649	0	0	0	0	686 865 649
Engagements réciproques (à détailler)						
	0					
	0					
Total engagements réciproques	0	0	0	0	0	0

(1) Principalement, EHB de Data Center et de location longue durée de matériel informatique

(2) Concerne les engagements vis à vis des fournisseurs, dont les commandes fermes et validées par OBS

(3) Concerne les engagements vis à vis des clients, dont les commandes fermes ainsi que les garanties contractuelles courant sur plusieurs exercices

Engagements de Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	792 735		473 664		1 266 399
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs	-782 166		-60 025		-842 191
· Dotation de l'exercice	-10 569		-96 943		-107 512
Total	-792 735	0	-156 968	0	-949 703
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			-28 709		-28 709
· Exercices			-85 890		-85 890
Total	0	0	-114 599	0	-114 599
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			-96 043		-96 043
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			-220 653		-220 653
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	-316 696	0	-316 696
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus			-96 043		-96 043
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			-220 653		-220 653
· A plus de 5 ans					0
Montant pris en charge dans l'exercice	-10 569		-96 943		-107 512

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	5 783	5 684
Employés et techniciens	234	293
Apprentis	298	289
TOTAL	6 315	6 266

L'effectif moyen du personnel est de : 6 342

Participation des salariés et intéressement

La société a adhéré à l'accord de participation dérogatoire du groupe Orange, toutefois, après application du calcul (4% du Résultat d'exploitation), aucune charge n'en a résulté.

En application de l'accord d'intéressement du groupe Orange.SA, la société génère un intéressement de 7 009 956 euros au titre de l'exercice 2024.